

**BRÉTIGNY-SUR-ORGE** Réunion sur l'environnement dans le cadre du plan local d'urbanisme

# Les enjeux d'une vocation périurbaine

*Dans le cadre de la transformation du plan d'occupation des sols (POS) en plan local d'urbanisme (PLU), le maire-adjoint à l'urbanisme, Robert Chambonnet, accompagné du directeur des services techniques, Jacques Lebarbey, a tenu une réunion publique, samedi 26 juin, salle Barran. Le trafic routier et l'urbanisation ont été au centre des débats.*

La réunion publique organisée samedi 26 juin pour présenter l'étude préalable à l'élaboration du plan local d'urbanisme (PLU) n'a pas attiré la foule. De toute façon, la concertation ne fait que commencer puisque le PLU ne devrait être définitivement adopté qu'en juin 2006. Mais les personnes présentes entendaient bien dire au maire adjoint à l'urbanisme et au développement économique, Robert Chambonnet, quels contours elles voulaient offrir à leur ville. Il s'agissait de la troisième réunion de ce type, cette fois sur les questions d'environnement. Sa situation périurbaine fait de Brétigny-sur-Orge une ville très convoitée par les promoteurs immobiliers, notamment dans le contexte actuel du manque de logements. Aujourd'hui, nombre de Brétignolais se plaignent déjà d'un trafic automobile pesant au quotidien. L'objectif de la commune, pour son PLU, sera donc de préserver un équilibre entre le développement urbain et la protection des espaces naturels et agricoles. Établi par la SORGEM, société d'économie mixte de la communauté d'agglomération du Val d'Orge, ce diagnostic présente la ville sous trois aspects : "résiden-



*Rue Lucien-Revol, les pancartes de riverains en colère contre le trafic routier se multiplient.*

population n'a pas augmenté de manière déraisonnée. Ainsi, il faudrait construire 108 logements par an pour maintenir la population brétignolaise. L'élaboration du PLU doit justement permettre de maîtriser l'urbanisation. Dans la hiérarchie des documents, le schéma directeur régional d'Ile-de-France (SDRIF) impose, pour les espaces partiellement urbanisables, qu'on ne puisse aller au-delà de 60% d'urbanisation. Un taux trop élevé selon la plupart des personnes présentes dans le public, la municipalité semblant du même avis. « Il est juste question d'ouvrir à l'urbanisation les terrains dits du bois Badeou et le site Clause », prévient le maire adjoint. À noter que dans le même temps, le parc naturel des Junces marins devrait être étendu de 42 ha. La SORGEM a par ailleurs souligné le fait que la ville ne comptait pas beaucoup d'espaces verts

augmentant sa population, la ville risque de connaître davantage encore de problèmes de circulation. Un projet de construction de deux voies de contournement du centre-ville à l'Est et à l'Ouest a alors été évoqué. « Ces deux voies vont à l'inverse de ce qu'il faut faire pour lutter contre l'effet de serre », estime Claude Romec, président de l'association pour la défense de l'environnement et la maîtrise de l'urbanisme (ADEMU) qui dénonce « une expansion de la zone urbanisée en tâche d'huile ». Après cette série de réunions, les premières orientations générales du PLU seront déterminées en septembre, suivi de la mise en place d'un projet d'aménagement et de développement durable, d'octobre à mars 2005. Enfin, l'élaboration du PLU à proprement parler, aura lieu d'avril à septembre, suivi d'une enquête publique d'octobre 2005 à mai 2006.

## MONTLHÉRY

**Illumination de la Tour (suite).** Après la subvention de 22 000 € de l'Assemblée nationale, décrochée par Nathalie Kosciusko-Morizet, la députée de la 4<sup>e</sup> circonscription, le projet d'illumination nocturne de la Tour a reçu d'autres aides. Sur les 52 784 € que coûte l'opération, le conseil général a en effet décidé d'apporter une subvention de 13 142 €. De quoi redonner du cachet au monument qui devrait ouvrir ses portes au public à l'automne, dans le meilleur des cas. La direction régionale des affaires culturelles est en effet sur le point d'obtenir la prise en charge de la mise en sécurité des accès au dernier étage, pour un coût de 225 000 €, tandis que la question du gardiennage du site ne serait plus qu'une formalité. Après dix ans d'incertitude, plus que quelques mois de patience. **F.H.**

## La droite se déchire pour les sénatoriales

**Des listes dissidentes en pagaille.**

**L'UMP, qui a désigné ses candidats pour les sénatoriales de septembre,** n'a pas fait que des heureux. Ecarté, le chef de file de l'UMP à Paris, Philippe Goujon, a annoncé qu'il allait créer une liste concurrente. Proche de Sarkozy, le suppléant d'Edouard Balladur imite ainsi Michel Bulté, autre élu parisien UMP. Philippe Dominati, fils du sénateur sortant Jacques Dominati, devrait en faire autant.

Dans l'Essonne, l'ex-ministre de la Coopération Pierre-André Wiltzer a lui aussi annoncé qu'il défierait le candidat officiel, Serge Dassault. L'UMP recense des « problèmes » similaires en Seine-et-Marne.